L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
Bureaux, No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.
SAMEDI 1er MARS 1879.

ENREGISTREZ-VOUS.

En raison de l'importance qu'auront sur l'avenir de la Louisiane, les élections à la Convention, nous ne saurions trop engager tous ceux qui ont le droit de vote à se mettre en mesure de participer aux élections du 18 mars.

Beaucoup de personnes qui s'étaient absentées l'été dernier, n'ont pu revenir à temps pour se faire enregistrer au mois d'octobre dernier: d'autres ont négligé de le faire. Elles peuvent actuellement se faire enregistrer jusqu'au 12 mars.

Le nouveau préposé à l'enregistrement, M. Cavanac, a ouvert depuis le 15 février, un bureau rue Carondelet No 46 au coin de la rue Union.

Les électeurs qui ne se sont pas fait inscrire en 1878, et ceux qui ont changé de résidence, peuvent y réclamer leurs certificats, tous les jours—excepté les dimanches et les jours fériés—de huit heures du matin à lundi, et de une heure et demie de l'après-midi à sept heures du soir.

Nous engageons tous les bons citoyens qui ne sont pas enregistrés à se mettre dès à présent en règle, car il y aura probablement encombrement dans les derniers jours.

Le délai expire le 12 mars; qu'on en prenne note.

Les élections de délégués à la Convention Constitutionnelle.

Un plan d'arrangement.

Dans l'intention de produire l'harmonie et de consolider le parti démocrate-conservateur de la paroisse d'Orléans, nous, sous-comité du comité de paroisse, le sous-comité des présidents des clubs de wards, et le sous-comité des citoyens de la dite paroisse, tous agissant au nom et comme membres du parti démocrate-conservateur, recommandons respectueusement à la considération et à l'approbation de nos organisations respectives l'arrangement suivant:

Premièrement—D'avoir une révision complète de l'enregistrement, afin que les électeurs légaux aient seuls le droit de voter à l'élection de délégués à la convention constitutionnelle, et que tous ceux qui ne se sont pas fait enregistrer puissent se faire inscrire sur les livres. Pour atteindre ce but, les deux comités feront un relevé complet de la ville, pour découvrir toutes les erreurs, tous les enregistrements illégaux, s'il y en a, les faire effacer et engager les non enregistrés à se faire inscrire.

Secondement—D'avoir, aussitôt que possible, en vertu des règlements approuvés par les dits comités exécutifs, une élection générale, dans chaque ward et district sénatorial, de délégués à la convention constitutionnelle, sous la surveillance et la direction, à chaque lieu d'élection, de huit commissaires qui devront être nommés comme les désigne habituellement le parti démocrate-conservateur, et dont la moitié devra être désignée par les présidents de wards, l'autre moitié par le comité exécutif du parti des citoyens démocrates conservateurs. Ces commissaires devront agir conjointement dans le choix, directement par le peuple, de candidats ou de délégués à la convention constitutionnelle—lesquels candidats ayant été ainsi choisis par une pluralité des votes donnés, devront être considérés et acceptés comme les candidats réguliers du parti démocrate-conservateur de la paroisse d'Orléans, devront être proclamés tels, officiellement, par le président et le secrétaire du comité de paroisse, et acceptés par le comité exécutif du parti des citoyens démocrates conservateurs comme les candidats ou délégués démocrates conservateurs réguliers à la convention constitutionnelle.

Dans les cas où les choix seront faits avec des paroisses avoisinantes, les dits comités exécutifs devront nommer des délégués qui représenteront la partie de la paroisse d'Orléans attachée à d'autres paroisses, qui agiront avec ces paroisses pour faire les choix définitifs, et les candidats désignés par le vote devront être appuyés.

ALBERT VOORHIES,
Président du Comité Central de l'Etat.
JOHN S. TULLY,
Vice-Président et Chairman du Comité Exécutif.
J. HENRY BEHAN,
W. B. SCHMIDT,
Membres du Comité Exécutif.
BERNARD C. SHIELDS,
Président du Comité de Paroisse Démocrate Conservateur.
LIONEL ADAMS,
Vice-Président et Chairman du Comité Exécutif du Comité de Paroisse.
TERRENCE REILLY,
JOHN A. MCDANIELL,
J. C. MEISTER,
Membres du Comité Exécutif du Comité de Paroisse.
J. CONNOLLY,
Chairman du Comité des Présidents des Clubs Centraux de Wards.
W. H. MERKEL,
E. L. BOWER,
Membres du Comité des Présidents des Clubs Centraux de Wards.
LOUIS BUSH,
Chairman du Sous-Comité de l'Organisation des Citoyens Démocrates-Conservateurs.
A. H. MAY,
JOHN CHAFFE,
J. ALDIGE,
Membres du Sous-Comité de l'Organisation des Citoyens Démocrates-Conservateurs.

Dentistes.

E. E. KELLS & M. VIET,
CHIRURGIENS-DENTISTES
No 19 rue Dauphine, immédiatement après l'édifice formant l'angle de la rue du Canal.
Opérations de tout genre dans le ressort de leur art.
Pose de palais artificiels.

159 .... CANAL 159
DENTS ARTIFICIELLES
Les meilleures et les moins coûteuses de la ville, montées sur or, argent, caoutchouc et celluloïde.
Dents naturelles cariées
Nettoyées et plombées de manière à les faire servir pendant des années.
Extraction de dents sans douleur.
Toutes opérations faites à des prix qui défient la concurrence.
Venez examiner mes dentiers-modèles, ainsi que ma médaille pour les meilleures dents artificielles et mon diplôme du "Dental College."
G. P. MALONEY,
150 Canal, près Baronne.
23 jan—1F

JAMES S. KNAPP, D. D. S.
Au même endroit, 15 rue Baronne.
Aucune promesse de mettre des dents artificielles sur de vieilles racines, de faire toute espèce d'opération, sans causer de souffrance, ou de mentir des choses extraordinaires sur le papier.
Travaux solides, substantiels et durables dans toutes les branches de l'art du dentiste. Guérison des gencives malades et des abcès. Conditions raisonnables pour les meilleurs travaux.
Les pauvres gens seront traités gratis pour des extractions de dents ou d'autres courtes opérations chirurgicales, tous les dimanches, de 9 à 10 heures du matin et les mercredis de 1 à 4 heures.
Pas de rapports avec d'autres bureaux que celui de la Rue Baronne No 15.
16 jan—6m

DENTAL PLACE.
19 . . Esplanade . . 19
C. C. LYON,
DENTISTE
A repris l'exercice de sa profession.
15janv—3m

Notice—Bureau du "Crescent City Live Stock Landing and Slaughter House Company," No 20 rue Carondelet.—Nlle-Orléans, 19 février 1879.—L'élection annuelle des Directeurs de cette compagnie, pour l'année suivante, aura lieu à ce bureau, MERCREDI, 5 mars 1879, de 11 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.
J. M. AUGUSTIN,
Secrétaire.
19 fév—

Avis spécial aux expéditeurs de Donaldsonville.—A partir du 7 février 1879 et jusqu'à nouvel ordre, tout fret en destination du Bayou Vermilion sera transporté par le chemin de fer de la Louisiane et Texas de Morgan et Pharr Line Steamers à 50 0/0 au-dessous des tarifs, excepté les machines, les bois de charpente, les briques, les cercles, les perches, lattes et autres matériaux de tonnellerie, seront transportés à 33 1/3 pour cent au-dessous des tarifs annexés.
7 fév PHARR LINE STEAMERS.

Avis spécial aux expéditeurs de fret du Bayou Têche.—A partir de LUNDI, 3 février et jusqu'à nouvel ordre, le fret pour les stations du Bayou Têche via Morgan's La. & Texas Rail Road et Pharr Line Teche Steamers sera pris à 50 pour cent au-dessous des prix du tarif (card rates) excepté sur les machines, le bois, les cercles de barils, briques, tonnellerie, lesquels objets seront pris à 33 1/3 au-dessous du prix du tarif (card rates).
PHARR LINE TECHE STEAMERS.
1er fév—

LEON QUEYROUZE. OSCAR BOIS
QUEYROUZE & BOIS
MARCHANDS EN GROS DE
GROCERIES, VINS, LIQUEURS,
—ET—
Toutes sortes de Produits de l'Ouest.
Aux magasins bleus,
Coin Vieille Levée et Bienville,
16 fév 79—1 an Nlle Orléans.

SPECTACLES BALS &c.

THEATRE ST. CHARLES.

L'ÉVÉNEMENT MUSICAL DE LA SAISON.
Dimanche soir, 2 mars 1879.
Le Quartette Suédois de dames DE MISHLERS.
Mlle Ingeborg Lofgren, Mezzo Soprano.
Mlle Emma Larson, Soprano.
Mlle Anna Cedergren, Contralto.
Mlle Inga Ekstrom, Alto.
—Aussi—
M. ALEXANDRE FREYGANG,
de St. Pétersbourg, Russie, dont le jeu merveilleux a produit tant d'effet en Europe. On n'a jamais vu personne pincer de la harpe de cette manière. Il est d'une facilité sans égale, d'une grande force d'exécution. Il est l'heureux possesseur d'une harpe qui a coûté 1,800 roubles—$1,200.

Programme.
1. Tanne, the Tear........Witt
2. Altsong........Abt
3. Wedding March........Södermann
4. Baby Mine........A. Johnson
(Arrangé pour le quartette suédois par M. C. J. Nylen, l'éminent compositeur suédois.)
Quartette Vocal Suédois de Dames.
Solo de Harpe, Grande fantaisie sur les thèmes de "I Montecchi e Capuletti"........Alvars
M. ALEXANDRE FREYGANG.
5. My Song........Nylen
6. Waldandacht........Abt
7. Polka Shyada Pa........Wahlin
8. Old folks at home—à la demande—arrangé spécialement pour ce quartette par M. Dietrich. La manière dont le quartette chante cette chanson à jamais populaire lui a valu beaucoup d'admirateurs.
Quartette Vocal Suédois de Dames.
Solo de Harpe—Variations arrangées et exécutées par
M. ALEX. FREYGANG.
9. Ave Maria........Jahnke
10. Cradling Song........Prince Gustaf
11. Swedish Folks' Song........
12. Serenade........Freiberg
Annonce particulière.
Suivant le temps et les règles des théâtres de première classe du Nord et de l'Ouest, la direction du théâtre St. Charles adoptera, à partir de dimanche, 2 mars, la réduction de prix ci-après: Parquet et Dress Circle (sièges réservés) 75 c. Admission générale au Parquet et au Dress Circle 50 c. Family Circle 25 c. Galerie (pour les gens de couleur) 15 c. Loges particulières, selon leur position, $4 et $6.
Le théâtre St. Charles peut admettre 2,600 personnes et leur donner des sièges.
28 fév—7t

THEATRE ST-CHARLES.

Dernière soirée de l'artiste accomplie
LOUISE POMEROY,
VENDREDI et SAMEDI soir, 27 et 28, en 5 actes, la comédie équestre en 5 actes de Shakespeare.
AS YOU LIKE IT.
Rosalind........LOUISE POMEROY.
Dernière matinée de Pomeroy.
SAMEDI A MIDI:
THE ADIRONDACKS.
DIMANCHE, 2 mars—Le fête musicale de la saison—le quatuor de chanteuses suédoises de Mishler.
26 fév—

LAWRENCE & TAYLOR,
76 Aldersgate street, Londres, E. C., Angleterre.

REÇOIVENT des consignations de produits agricoles et de matières brutes, à vendre sur le marché le plus vaste et le plus avantageux du monde.
Commissions.—Pour consignations au-dessous de 50 livres sterling........4 pour cent
Au-dessus de 100 livres sterling........3 pour cent
Au-dessus de 100 livres sterling........2 pour cent
Frêt, etc., payé et argent avancé sur consignations sans intérêt.
Remise exacte et prompte des comptes de vente et d'argent.

Banquiers: National Provincial Bank of England.

Adresse télégraphique: Tayrence, London.
19 fév—3m

Chaussures.

PONTCHARTRAIN CHEAP STORE.
J. A. LACROIX,
Coin Français et Victoire.
CHAUSSURES DE TOUTES QUALITÉS POUR DAMES, MESSIEURS, DEMOISELLES ET ENFANTS.
Toujours en magasin, un assortiment complet de chaussures de qualité supérieure à des prix défiant la concurrence.
Venez examiner mon stock avant d'acheter ailleurs.
MA DEVISE est: "Ventes rapides et légers bénéfices"
20 fév—1 an

Grand choix de Chaussures de tous les genres,
POUR HOMMES, FEMMES ET ENFANTS, au
CLAIBORNE SHOE STORE.
257........URSULINES........257
Coin Claiborne.
Le stock du magasin a été entièrement renouvelé, et les prix réduits jusqu'à la dernière limite, défiant la concurrence.
Les meilleures chaussures d'enfants, celles qui durent le plus et coûtent le moins, se trouvent au No 257 rue Ursulines. On y fabrique aussi à des prix modérés avec des matériaux supérieurs.—Les ordres de la ville et de la campagne sont exécutés avec promptitude.
A. L. BICOCCHI.
22 fév—1an

ATTENTION.
M. ANDRIEU - - - - 159 Poydras.
CHAUSSURES A VIS FAITES EN VILLE, à $2.50 la paire.
CHAUSSURES COUSUES, faites en ville, à $4 00.
BOTTES et souliers en tous genres faits ici des meilleurs matériaux et par des ouvriers de premier ordre, à des prix plus réduits que partout ailleurs en ville. Chaussures de toutes qualités pour dames, messieurs, jeunes gens et enfants. Raccommodages à court ouvriers sont constamment employés dans les ateliers.
17 janv 79—1 an Var!

Meubles.

MEUBLES. MEUBLES.
CHAS. RAYMOND.
21 rue Bienville, entre les rues de Chartres et Decatur.
A CONSTAMMENT en magasin un assortiment général de beaux meubles et de meubles ordinaires qu'il vend à très bas prix. Je saisis cette occasion pour remercier mes patrons et le public en général de l'appui qu'ils m'ont donné et dont je leur demande la continuation.
12déc—3m

Charbons ! Charbons !

Avis spécial.
Bureau du charbon St. Bernard.
Nouvelle-Orléans, 16 Septembre 1878.
JUSQU'A nouvel ordre nous vendrons nos charbons pour du comptant aux prix suivants:
Le charbon St Bernard à 45c. le baril.
Le charbon Pittsburg à 50c. le baril.
Livré à domicile.
W. S. CAMPBELL,
16 sept Agent.

Charbon - - Pittsburg - - Charbon.
W. G. COYLE & CO.
35........CARONDELET........35
COIN GRAVIER.
COAL — CHARBON PITTSBURG ET CANNEL DE LA VIRGINIE.
—AUSSI—
Anthracite en blocs, et en morceaux de la grosseur d'un œuf ou d'une châtaigne.
Livré aux plus bas prix du marché.
20 Nov—3m

CHARBON. CHARBON.
Hy. J. Montagnet,
Marchand de charbons
PITTSBURG, ANTHRACITE ET CANNEL.
COAL — COMMANDES des Habitations, Fabriques, Steamers et Familles, remplies avec célérité.
Chantier, sur la Levée, près du débarcadère du Ferry, à l'extrémité de la rue des Champs-Elysées. Bureau, No 4 rue Carondelet, près Canal.
Les ordres peuvent être laissés aux deux endroits.
1er sept—3m

Louisiana Mirror Manufacturing Co.
GLACES de toutes qualités et dimensions faites sur ordre.
Glaces remises à neuf, cadres redorés, etc., à prix modérés.
No 72 rue Baronne, coin Union.
15 déc—3m

NOKALINE.

J'OFFRIRAI très prochainement, pour la première fois ici, une Liqueur aussi précieuse dans les affections que la plus célèbre. Pendant longtemps à New York, à Brooklyn, à Newark, cette Liqueur a constamment obtenu les meilleurs résultats dans le traitement de la [illegible]. Je lui ai donné le nom de Nokaline, et voici les principaux cas dans lesquels je puis hautement la recommander:
—Désordres de l'estomac et des intestins;
—Digestions à peu près nulles ou mal opérées;
—Prostration générale et sorte d'abandon de soi-même;
—Débilité à la suite d'une longue maladie ou de l'emploi de médicaments pernicieux;
—Ravages par les vers, surtout chez les enfants;
—Douleurs rhumatismales non chroniques;
—Toux et enrouements indiquant un commencement de bronchite ou de pulmonie;
—Refroidissement habituel des extrémités;
—Perte des forces vitales par suite d'excès de maladies;
—Transpirations froides et glaçantes au dessous des mains et aux pieds;
—Rêves fatigants et cauchemars pleins de terreur;
—Maladies du foie, de la rate et de la vessie;
—Quelques autres cas encore, dérivant des désordres de l'estomac, et des intestins, désordres qui constituent les deux tiers peut-être des maladies les plus communes.
La Nokaline a pour bases deux puissants antidotes, plus les médicaments rationnellement indiqués dans les cas cités plus haut. Quelques jours de son emploi produisent des effets appréciables, et quelques semaines de guérison la nouvelle de [illegible] [illegible] à compter.
DOSES:—Pour adultes des deux sexes, un petit verre d'une once chaque matin, en jeûne et le soir, midi et soir, selon la gravité des cas.—Pour jeunes gens, une grande cuillerée—Pour enfants, une petite cuillerée.
NOTA:—La Nokaline ne convient, en aucun cas, aux enfants à la mamelle.
26janv Dr. V. [illegible]

SPECTACLES, BALS, &c.

ACADEMIE DE MUSIQUE
DE BIDWELL.

SAMEDI, 1er mars, à midi et le soir—Dernières représentations de la "DIPLOMACY COMPANY" de WADE & BARRYMORE, dans la pièce de Sardou d'un puissant intérêt et de nouvelle construction
DIPLOMACY,
jouée au théâtre Wallack, New York, avec un grand succès pendant toute une saison.
DIMANCHE, 2 mars—Les Minstrels d'Emerson et "The Great Big Four." 1 mars—

ACADEMIE DE MUSIQUE
94 St-Charles { DE BIDWELL } 94 St-Charles
Dimanche, 2 Mars—Pour une semaine seulement.
Matinées Mercredi et Samedi.
LES MINSTRELS D'EMERSON
—ET—
The Original Big Four.
Après une absence de Neuf Ans,
BILLY EMERSON,
Le Favori de la Nlle-Orléans,
Retourné sur la Scène de ses Premiers Triomphes, avec une Complète Organisation de Minstrels, comprenant les meilleurs Artistes dans la Profession.
Le Célèbre Opéra Quintette,
Grand Orchestre et Brass Band.
—Introduction de toutes les—
Nouveautés en Minstrels.
Changement Complet de Programme JEUDI, 6 mars.
DIMANCHE, 9 mars—M. McKEE RANKIN et KITTY BLANCHARD, dans le grand drame américain de Joaquin Miller, intitulé The Danites. 1er mars—

OFFICIEL.

Mairie de la Nlle-Orléans.
Hôtel de Ville, 13 Février 1879.
CONFORMÉMENT aux dispositions de la section 18 de l'acte No 101 approuvé le 30 avril 1877, avis est par le présent donné que le bureau pour l'enregistrement des votants est situé au No 46 de la rue Carondelet coin Union.
J. W. PATTON,
14 fév—au 12 mars Maire.

Nouveau procédé français perfectionné de
V I G I E R
Pour enlever les incrustations qui se font dans les chaudières à vapeur.

Action positive en trois semaines.

Nous traitons toutes les eaux, quelles que soient les impuretés qu'elles tiennent en suspension.
Notre traitement:
Enlève les écailles,
Empêche les écailles de se former,
Prévient la rouille et l'encrassement.
Prévient la formation d'écumes,
Ne renferme pas d'acide, et est d'une parfaite innocuité.
Agit sur toutes les eaux, quelles que soient leurs impuretés,
S'applique à toutes les eaux,—douces, saumâtres ou sulfureuses,
Économise le combustible, les réparations, l'huile et le suif, et diminue les dangers de l'explosion.
S'introduit au moyen des tuyaux de prise, des tuyaux d'échappement ou toute autre ouverture.
Renfermé dans des paquets de 10 à 125 livres.
Toute infraction du droit de propriété sera poursuivie conformément à la loi.
ESCOMPTE au COMMERCE.
S'adresser pour les circulaires, à
HUGH W. MONTGOMERY,
160....RUE de la COMMUNE....160
NOUVELLE-ORLÉANS.
Seul AGENT pour le Sud-Ouest.

GUANO DE L'ILE AUX PINS.
Pour cannes à sucre,
Et toutes les plantes qui méritent rapidement.
Phosphate Ammoniacal
Pour le Coton
—ET—
Pour toutes les plantes dont la récolte est faite en été et en automne.
Les meilleurs engrais connus et préparés avec le plus grand soin pour le marché du Sud.
La semence de la canne à sucre connue sous le nom de
The KENNEY & MILLER,
(MINNESOTA)
EARLY AMBER SUGAR CANE,
Récolte de 1878.
Venant d'être reçue des fermes de Kenney & Miller.
Escompte au Commerce.
A vendre par
HUGH W. MONTGOMERY,
160..Rue de la Commune..160
NLLE-ORLÉANS
Seul Agent pour le Sud-Ouest.
22 janv—3m

G. PITARD,
221 & 223 RUE DU CANAL.
Importateur de quincaillerie et de peinture.
Agent du Blanc de plomb St. Louis Red Seal.

Grate à feu,	Blanc de zinc,
Clous,	Blanc de plomb,
Coutellerie,	Couleurs préparées pour
Cordage,	cottage,
Vitres,	Couleurs à l'huile,
Mastic,	Couleurs en poudre,
Coffre forts,	Brosses à peindre,
Barbloterie,	Brosses à blanchir,
Huile de lin,	Vernis,
Huile de résine,	Chaux,
Térébenthine,	Ciment,
Japan,	Plâtre.

AUSSI—PAPIER-PEINT.
Tous à des prix réduits
19 jan—1an

LIBRAIRIE FRANÇAISE.

HÉBERT & Cie.,
59 Rue de Chartres, coin Bienville.
NEW-ORLEANS, LA.

Bibliothèque des Dames et des Demoiselles.
Collection de la Librairie Académique.
Ouvrages—format in-18° à $1.25 le volume.
MARIE GUILLON—Projets de jeunes filles....1 vol.
.. L'entrée dans le monde....1 vol.
.. Cinq années de la vie des jeunes filles.1 vol.
Mme GAGNE (ELISE MOREAU)—Nancy Vallier....1 vol.
.. Mémoires d'une sœur de charité....1 vol.
MATHILDE DE SAINT-VIDAL—Amour et Devoir....1 vol.
JULIE GERTIAULT—Les Soirées du foyer....1 vol.
.. L'éducation du cœur....1 vol.
.. Les gaîetés d'une Jeune Mère....1 vol.
.. Le Bonheur du Foyer....1 vol.
.. Les chambres aux Histoires....1 vol.
.. Les petites drames rustiques....1 vol.
MICHEL MASSON—Les lectures en famille....1 vol.
.. Les préférences....1 vol.
MARIE GUERRIER DE HAUPT—Marthe....1 vol.
.. Les défauts de Gabrielle....1 vol.
.. Les petites filles....1 vol.
.. La famille de Nanine....1 vol.
ANTOINE RONDELET—L'éducation de la deuxième année....1 vol.
.. Le lendemain du mariage....1 vol.
.. Les devoirs de plaire....1 vol.
CH. DESLYS—Les récits de la grève....1 vol.
.. La Loi de Dieu....1 vol.
ADRIENNE BOGRAN—Le testament d'une vieille fille....1 vol.
.. Le choix de Suzanne....1 vol.
E. D'AUBREVAL—Paris et Province....1 vol.
.. Les cœurs simples....1 vol.
.. Valentine....1 vol.
COMTESSE DE MIRABEAU—Le baroń d'Aché....1 vol.
.. Le neveu de Gardanne....1 vol.
BARON WOGAN—Dolorita une tombe dans les forêts vierges....1 vol.
HENRY FALIGAN—Une nièce du bonhomme....1 vol.
MLLE BENOIT—Françoise, la Vocation d'une Chrétienne....1 vol.
MISS CUMMINGS—Les fantômes du cœur.1 vol.
MARY O'KELYA—Lettres d'une jeune fille....1 vol.
Z. FLAUDY—Bénédicte....1 vol.
[illegible]....1 vol.
[illegible]....1 vol.
[illegible]—La maison qui pleure....1 vol.
[illegible]—Une ville....1 vol.
[illegible]....1 vol.
ALFRED SEGUIN—[illegible] d'un de Mar....1 vol.
CLAIRE CHANDENEUX—[illegible] neige....1 vol.
PRINCESSE OLGA—[illegible]....1 vol.
DUFAU P. A.—Aveugle née....1 vol.
DUQUESNOY PIERRE—[illegible]....1 vol.
Vicomtesse D'ARMAILLE—Catherine de Bourbon....1 vol.
ANNE LEMONNIER—Rosa Ferrol....1 vol.
HEMARCEL—H'red'une[illegible] de Neuvic....1 vol.
EUGÈNE MULLER—Récits champêtres....1 vol.
PAUL PERRET—L'Idole....1 vol.
Mme LENORMANT—Quatre femmes au temps de la Révolution....1 vol.
C'TESSE DE MILA—Mirella....1 vol.

Bibliothèque des Jeunes Filles D. S. G.
.. P. MONNIOT—Nina l'incorrigible....90c.
.. Le journal de [illegible]....2 vols $1.75
.. Marguerite à vingt ans....2 vols $2
.. Madame Roséty....90c.
.. Coralie Delmont....90c.
.. Anne Picard....90c.
&c., &c., &c.
26janv

L.S.L.

"THE OLD RELIABLE."
DANS SA DIXIÈME ANNÉE
Payant $40,000 annuellement pour soutenir l'Hôpital de Charité de la Nlle-Orléans.

UNE AUTRE GRANDE OCCASION!
—
PAS D'ESCOMPTE !
—
Pas d'ajournement !
—
Tous les lots payés en plein !
—
GRANDE CHANCE
—POUR—
UNE FORTUNE !
—
LA COMPAGNIE DE LA
LOTERIE
DE L'ÉTAT
DE LA LOUISIANE
—FERA—
A la Nouvelle-Orléans, Lne.,
LE MARDI, 11 MARS 1879.
LE GRAND TIRAGE MENSUEL
De la Loterie à $2.
CLASSE C.
GROS LOT:
$30,000.
1857 LOTS !
—LE TOUT S'ÉLEVANT A—
$110,400 !
Le tirage commencera positivement à dix heures du matin
AU BUREAU DE LA COMPAGNIE,
DANS LA MATINÉE DU
MARDI, 11 MARS 1879.
—A LA—
NOUVELLE-ORLÉANS, LNE.
—
Voyez la Distribution !
Distribution Extraordinaire !
100,000 billets à $2 chacun.

LISTE DES LOTS:

1 Lot de	$30,000,	soit:	$30,000
1 Lot de	10,000,		10,000
1 Lot de	5,000,		5,000
2 Lots de	2,500,		5,000
5 Lots d	1,000,		5,000
20 Lots d	500,		10,000
100 Lots d	100,		10,000
200 Lots de	50,		10,000
500 Lots de	20,		10,000
1,000 Lots de	10,		10,000

PRIX D'APPROXIMATION:
9 Lots d'approximation de $300 chacun pour les neuf billets restant du numéro qui aura gagné le lot de $30,000, soit........2,700
9 Lots d'approximation de $200 chacun pour les neuf billets restant du numéro qui aura gagné le lot de $10,000, soit........1,800
9 Lots d'approximation de $100 chacun pour les neuf billets restant du numéro qui aura gagné le lot de $5,000, soit........900

1,857 Lots se montant à......$110,400

Billet entier, $2 ; Demi-Billet, $1;

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau central de la COMPAGNIE DE LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.
S'adresser au Lock Box 692
New Orleans Post Office.
Transmettez l'argent par des ordres sur le bureau de poste, par des lettres enregistrées, par des traites ou par l'Express.
Souvenez-vous qu'au Grand Tirage du
Mardi, 11 Mars 1879.
TOUS LES LOTS
—SONT—
PAYÉS SUR PRÉSENTATION.
On demande des agents dans tous les Etats, comtés, villes et villages de l'Union.
D'excellentes garanties sont exigées et devront, invariablement, accompagner les demandes qui doivent être adressées à
M. A. DAUPHIN,
Président.
Nouvelle-Orléans, Lne
Toute lettre sans réponse signifie un refus.

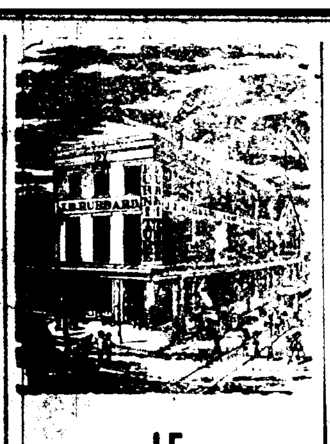

LE
PALAIS
—DES—
MEUBLES
—DE—
JOS. B. HUBBARD
Coin Remparts et Perdido
A L'ENSEIGNE DE
L'AIGLE D'OR,
Etabli en 1840,

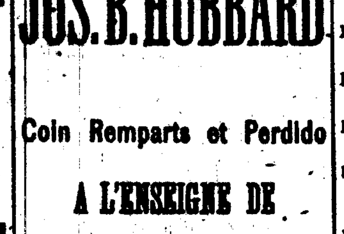

Vient d'ouvrir, pour la saison, un des stocks les plus beaux et les plus vastes de
MEUBLES DE SALON,
de chambre à coucher et de salle à manger en noyer, acajou, bois de rose, ébène, avec dorures, avec ou sans marqueterie, qui aient jamais été offerts sur ce marché
ET A DES PRIX
TELS QU'ON N'EN A JAMAIS VU D'AUSSI RÉDUITS.

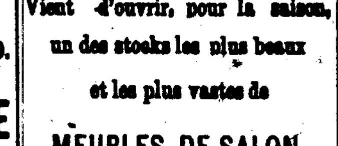

Le stock comprend en outre une grande variété de meubles de salon de luxe, couverts ou non couverts, au choix de l'acquéreur, et afin qu'il se décide selon son goût.

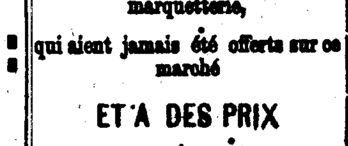

Grand assortiment de
Soies écrues, Cotelines, Satins de laine, Peluche, Reps, étoffes en crin.
—
Matériaux tous de choix et travail garanti.

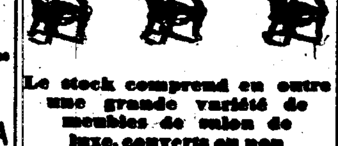

Les dernières nouveautés en fait de Meubles, Fauteuils Chaises d'enfants et autres, Berceuses, Canapés articulés brevetés, Prie-Dieu, Bibliothèques, Tables à cartes.
Grand choix de
GLACES
du dernier genre.
Porte-Chapeaux, sideboards, Canapés pour chambre à coucher, lits à ressorts, matelas, Plumes, etc, etc.
—AUSSI—
Un grand stock de meubles simples et unis, pour la ville et la campagne à
TRÈS BAS PRIX.
Le public est invité à venir examiner mon stock et à s'assurer de mes prix.
VENEZ TOUS.
JOS. B. HUBBARD,
129 & 131 REMPART & PERDIDO.
27 nov—

VENTES A L'ENCAN.

PAR PLACIDE J. SPEAR.

Le magasin en briques à trois étages, avec entrepôt à l'arrière, No. 81 rue Magazine, entre celles Poydras et Lafayette, Premier District, occupé par MM. Voss Bros., marchands de commission et de produits de l'Ouest.
Résidence de famille en briques à deux étages avec mansarde, No. 197 rue St. Claude, entre celles Dumaine et Ste-Anne, Second District.
Résidence de famille en briques à deux étages, avec mansarde, No 205 rue St-Claude, entre celles Dumaine et Ste-Anne, Second District.
Maison en bois à deux corps de logis avec façade en briques, No 201, rue St-Claude, entre celles Dumaine et Ste-Anne, Second District.
Résidence de famille en briques à deux étages avec mansarde, No 207, rue St-Claude, entre Dumaine et Ste-Anne, Second District.
Maison en bois à deux corps de logis, No 190 rue Dumaine, entre Ste-Anne et Tréme, Second District.
Maison en bois à deux corps de logis, Nos 195 et 197 rue Ste-Anne, entre St-Claude et Tréme, Second District.
Maison en bois à deux corps de logis Nos 199 et 201 rue Ste-Anne, entre St-Claude et Tréme, Second District.
Résidence de famille, en bois, No 121 rue St-Philippe, entre Rempart et Bourgogne, Second District.
Résidence en bois pour famille No 267 rue Rempart, entre les rues Ursulines et Bayou, Second District.
Résidence pour famille, en bois, No 269 rue Rempart entre les rues Ursulines et Bayou, Second District.
Résidence en briques, pour famille, No 160 rue Ste. Anne entre Rempart et Bourgogne, Second District.
Résidence en briques, pour famille, No 176 rue Bourbon entre Ste. Anne et Dumaine, Second District.
Résidence en briques, pour famille, No 199 rue Royale entre Ste. Anne et Dumaine, Second District.
Résidence en briques, pour famille, No 203 rue Royale entre Ste. Anne et Dumaine, Second District.
Magasin en briques à deux étages No 7 rue St. Louis entre Chartres et Decatur, Second District.
Résidence de famille, en briques, à trois étages, No 43 rue Bourgogne entre Bienville et Douane.
Résidence de famille, en briques, à trois étages, No 45 rue Bourgogne entre Bienville et Douane.
Une maison de résidence en briques, à trois étages, No 148 rue Bienville, coin Bourgogne et Bienville, Second District.
Une maison de résidence en briques, à trois étages, No 150 rue Bienville, entre Remparts et Bourgogne, Second District.
Une maison de résidence, No 152 rue Bienville, entre Rempart et Bourgogne, Second District.
Une maison de résidence en briques à trois étages avec attique, No 29 rue Bourbon, entre Douane et Bienville, Second District, occupée au rez-de-chaussée par Mme Rapho, modiste.
Une maison de résidence en briques à deux étages, No 130 rue de la Douane, entre Bourbon et Dauphine, Second District, occupée par le Dr Borde.
Une maison de résidence avec magasin, en briques, à trois étages, No. 15 rue Dauphine, entre Canal et Douane, second district, occupée au rez-de-chaussée par la "Compagnie d'huile septoline."
Un magasin en briques à deux étages avec un grand entrepôt en briques, No. 43 rue Decatur, entre Douane et Bienville, second district, occupé par M. Lucien Dilly, importateur d'eaux de vie françaises, vins, liqueurs, etc. etc.

Forester Brugier et als.
—vs—
Dame Vve Sophie Brugier et als.
Vente en partage No 41,000.—Deuxième Cour de District, Paroisse d'Orléans.

PAR PLACIDE J. SPEAR, Encanteur.—Bureau No 46 rue Royale.—JEUDI 3 avril 1879, à midi, seront vendues à l'enchère publique, à la Bourse des Marchands et des Encanteurs, rue Royale entre Douane et Canal, en vertu d'un décret rendu le 21 février 1879 et signé le 28 du même mois par l'honorable A. L. Tissot, Juge de la Deuxième Cour de District, Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, les propriétés ci-après décrites, savoir:

1° Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations y édifiées, situé dans le Second District de cette ville, désigné par la lettre A sur un plan de J. A. d'Hémécourt, député voyer de la ville, en date du 10 février 1879, dans l'îlet borné par les rues St-Claude, de Maine, Ste Anne et Tréme, mesurant, d'après ledit plan, 32 pieds de face à la rue St-Claude, [illegible] pieds 11 pouces et 8 lignes au coin de la rue de Maine, sur 127 pieds 10 pouces 6 lignes de profondeur entre lignes égales et parallèles. Les améliorations comprennent une résidence de famille à deux étages en briques avec mansarde en briques (presque neuve) ayant au rez-de-chaussée double salon, vestibule sur le côté, salle à manger adjacente au salon, office, rez-de-chaussée, trois chambres et cabinets au premier étage, une cuisine en briques à deux étages, [illegible] chambres et trois chambres à l'étage supérieur, salle à bain, citerne, waterworks, cabinets d'aisance, etc., gaz dans toute la maison. La dite propriété porte le numéro municipal 207 de la rue St-Claude.
La dite propriété se compose de toute la propriété achetée par M. Brugier de Mme Henriette Demorelle veuve de Joseph Zeringue, suivant acte passé devant T. Guyol, notaire, le 24 octobre 1848, et d'une portion de 6 pouces (attenant au lot 9) de la propriété sise par le côté de la rue Ste-Anne) d'une propriété achetée par le dit Brugier de la dite veuve Zeringue suivant acte passé devant T. Guyol, notaire, le 24 octobre 1848.
2° Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations y édifiées, situé dans le second district de cette ville, désigné par la lettre B, sur un plan de J. A. d'Hémécourt, député voyer de la ville, en date du 10 février 1879, dans l'îlet borné par les rues St Claude, du Maine, Ste Anne et Tréme, mesurant, d'après ledit plan, 30 pieds 11 pouces et 3 lignes de face à la rue St Claude, 31 pieds 5 lignes sur la ligne du côté vers la rue St Anne; elle a une première profondeur de 100 pieds et à cette distance ledit propriété s'élargit à angle droit sur une ligne courant vers la rue St Anne 37 pieds, et de ce point elle a une seconde profondeur de 27 pieds 10 pouces et 2 lignes sur la ligne parallèle à la rue St Anne, et de 88 pieds 3 pouces et 8 lignes sur la ligne en arrière parallèle à la rue St-Claude.
Les améliorations comprennent une résidence de famille à étage en briques avec mansarde (en bon ordre et en bon état de réparation) ayant de grands salons doubles avec porte à coulisses, une grande salle à manger derrière les salons, un office, un grand vestibule sur le côté au rez-de-chaussée, quatre chambres à l'étage supérieur avec une salle à manger au centre, 2 cuisines en briques à deux étages en arrière de la maison principale avec quatre pièces, salle à bain, cabinet d'aisance, citerne et waterworks, porte cochère et gaz dans toute la maison. Cette propriété porte le numéro municipal 205 de la rue St Claude.
3° Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations y édifiées situé dans le second district de cette ville désigné par la lettre T sur un plan de J. A. d'Hémécourt, député voyer de la ville, en date du 10 février 1879, dans l'îlet borné par les rues St-Claude, Tréme, du Maine et Ste-Anne, suivant lequel plan le dit terrain mesure 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue St-Claude, en commençant à une distance de 95 pieds 11 pouces du coin de la rue Ste-Anne, sur 106 pieds 10 pouces et 6 lignes entre lignes égales et parallèles.
Les améliorations comprennent une résidence de famille à étage avec mansarde (presque neuve) ayant au rez-de-chaussée doubles salons, vestibule sur le côté, salle à manger attenant au salon, office, trois chambres et cabinets à l'étage supérieur, cuisine en briques à étage attenant à la maison principale, ayant trois pièces au rez-de-chaussée et trois pièces à l'étage supérieur, citerne, waterworks, hangar, cabinets d'aisance, et gaz dans toute la maison. Cette propriété porte le numéro municipal 197 rue St-Claude. Achetée par feu R. Brugier de Louise Dev[illegible], veuve de R. Michel, suivant acte passé devant A. E. Bienvenu, notaire, le 2 décembre 1876.
4° Un certain lot de terre, avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le second district de cette ville, désigné par la lettre R, sur un plan de J. A. d'Hémécourt, député-voyer de la ville, en date du 10 février 1879, dans l'îlet borné par les rues St Claude, Dumaine, Ste Anne et Tréme, conformément auquel plan ledit lot mesure 37 pieds de face à la rue St Claude, (en commençant à une distance de 127 pieds 10 pouces et 6 lignes du coin de la rue Ste Anne), sur 100 pieds de profondeur, entre lignes parallèles et égales. Les améliorations comprennent une maison en bois avec façade en brique (en bon état de réparation), divisée en deux corps de logis, ayant de chaque côté trois chambres au rez-de-chaussée, et une chambre et deux cabinets de chaque côté dans les mansardes, une cuisine en bois à deux étages avec quatre chambres, waterworks, cave, lieux, etc., et gaz dans toute la maison. Cette propriété porte le numéro municipal 201, rue St Claude, achetée par feu R. Brugier de Victor Demoruelle et autre par acte passé devant Alfred Barnett, notaire le 21 septembre 1870.
5° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le second district de cette ville, désigné par la lettre I, sur un plan de J. A. d'Hémécourt, député-voyer de la ville, dans l'îlet borné par les rues Dumaine, Ste-Anne, Tréme et St-Claude, d'après quel plan le dit lot mesure 35 pieds 10 pouces et 4 lignes sur la rue Dumaine, sur 95 pieds 11 pouces et 2 lignes de profondeur, entre lignes égales et parallèles. Les améliorations comprennent une résidence de famille en bois, ayant 4 chambres, 2 cabinets et galerie, cuisine avec 2 chambres, waterworks, citerne, latrines, gaz, etc. Cette propriété porte le numéro municipal 190 rue Dumaine; elle a été achetée par le dit R. Brugier de Mathilde Massy, veuve de E. F. Deléry, par acte passé devant Selim Magner, notaire, le 11 août 1863.
6° Un certain lot de terre, avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le second district de cette ville, désigné par la lettre G, sur un plan de J. A. d'Hémécourt, député-voyer de la ville, en date du 10 février 1879, dans l'îlet borné par les rues Ste-Anne, Dumaine, St-Claude et Tréme, conformément auquel plan le dit lot mesure 43 pieds 8 pouces et 3 lignes de face à la rue Ste-Anne, sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 6 lignes, entre lignes égales et parallèles. Les améliorations comprennent une maison en bois (en bon état de réparation) divisée en deux corps de logis, ayant trois chambres au rez-de-chaussée dans chaque corps de logis, et une chambre et deux cabinets dans les mansardes de chaque corps de logis, une cuisine en bois à deux étages avec quatre chambres, waterworks, cave, lieux, etc., et gaz dans toute la maison. Cette propriété porte les numéros municipaux 195 et 197 rue Ste-Anne. Elle a été achetée par feu R. Brugier d'Arthur Barbarin par acte passé devant S. Magner, notaire, le 2 mars 1868.
7° Un certain lot de terre avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent situé dans le second district de cette ville, désigné par la lettre H, sur un plan de J. A. d'Hémécourt, député voyer de la ville, en date du 10 février 1879, dans l'îlet borné par les rues Ste-Anne, Dumaine, St Claude et Tréme, conformément auquel plan le dit lot mesure 42 pieds 8 pouces de face à la rue Ste-Anne, sur 96 pieds de profondeur sur la ligne du côté de la rue St-Claude; sur la ligne du côté de la rue Tréme ladite propriété a une première profondeur de 67 pieds, la quelle se rétrécit à angle droit jusqu'à 7 pieds 10 pouces, d'où elle a une seconde profondeur de 19 pieds et 34 pieds 10 pouces sur la ligne du fond. Les améliorations comprennent une maison en bois, double avec façade en briques (en bon état de réparation), divisée en deux corps de logis ayant trois chambres dans chaque logis sur le rez-de-chaussée et deux chambres et deux cabinets dans la mansarde de chaque logis, une cuisine en brique à deux étages contenant 4 chambres, waterworks et citerne.

latrines, etc. et le gaz partout. Cette propriété porte les numéros de ville 199 et 201 rue Ste-Anne a été achetée par R. Brugier de Estelle Mortimer, veuve de François Livaudais Enoul, selon l'acte par devant G. Legardeur, notaire, le 17 janvier 1871.
8° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 2d district de cette ville, dans l'îlet No 102 désigné par la lettre O dans le plan de J. A. d'Hémécourt, député voyer de ville, en date du 10 février 1879, borné par les rues Ste Anne, Remparts, Orléans et Bourgogne. D'après ce plan, le dit lot mesure 26 pieds, 7 pouces et 6 lignes de face à la rue Ste-Anne, 86 pieds et 3 pouces de profondeur sur le côté vers la rue Remparts, 86 pieds, 1 pouce sur le côté de la rue Bourgogne et 26 pieds, 7 pouces et 6 lignes de largeur sur la ligne du fond. Les améliorations consistent en une résidence de famille, en briques, contenant 4 chambres, 2 cabinets et galerie, cuisine ayant 2 chambres et un cabinet, waterworks, latrines, citerne, etc. Cette propriété porte le No 160 de la rue Ste-Anne, et a été achetée par feu R. Brugier de Amédée Ducatel, d'après l'acte de vente par devant Théodore Seghers, notaire, le 4 août 1838.
9° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 2d district de cette ville, dans l'îlet No 105 désigné par la lettre U sur un plan de J. A. d'Hémécourt, député voyer de ville, en date du 10 février 1879, borné par les rues St-Philippe, Bourgogne, Remparts et Ursulines. D'après ce plan le dit lot mesure 26 pieds 5 pouces et 6 lignes sur la rue St-Philippe sur 64 pieds et 1 pouce de profondeur entre lignes égales et parallèles. Les améliorations consistent en une résidence de famille avec 4 chambres, 2 cabinets et galerie, une cuisine contenant 2 chambres, waterworks, latrines, etc. Cette propriété porte le No 121 de la rue St-Philippe et a été achetée par feu R. Brugier de B. Beauregard, d'après l'acte pardevant T. J. Seghers, notaire, le 28 décembre 1833.
10° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le 2d district de cette ville, dans l'îlet No 96 désigné par le No 1, selon le plan de J. A. D'Hémécourt, député voyer de ville, en date du 10 février 1879, et borné par les rues Bienville, Remparts, Bourgogne et Douane. D'après le dit plan ledit lot mesure 28 pieds 1 pouce et 1 lignes de face à la rue Bienville, sur une profondeur de 83 pieds entre lignes parallèles et faisant face à la rue Bourgogne dont il forme l'encoignure. Les améliorations consistent en une résidence en briques à trois étages contenant 6 chambres, une cuisine en briques à deux étages contenant 6 chambres, l'entrée sur la rue Bourgogne; waterworks, latrines, citerne, etc. Cette propriété porte le No 148 de la rue Bienville et a été achetée par feu R. Brugier de Pierre Gabriel Bertrand d'après l'acte passé devant T. Seghers, notaire, le 16 juillet 1839.
11° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le 2d district de cette ville, dans l'îlet No. 96, désigné par le No. 2, d'après le plan fait par J. A. D'Hémécourt, député voyer de la ville, en date du 10 février 1879, borné par les rues Bienville, Bourgogne, Remparts et Douane. D'après ledit plan, ledit lot mesure 21 pieds et 11 pouces de face à la rue Bienville sur une profondeur de 83 pieds entre lignes égales et parallèles. Les améliorations consistent en une résidence en briques à 3 étages contenant 6 chambres, une cuisine en briques à 2 étages, waterworks, cave, latrine etc., etc. Cette propriété porte le No. 150 de la rue Bienville et a été achetée par feu R. Brugier de Pierre Gabriel Bertrand selon l'acte par devant T. Seghers, notaire, le 16 juillet 1839.
12° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le second District de cette ville, dans l'îlet No 96 désigné par le No 3 sur un plan de J. A. d'Hémécourt, député-voyer de ville, en date du 10 février 1879, borné par les rues Bienville, Bourgogne, Remparts et Douane, mesurant, suivant le même plan, 22 pieds 5 pouces de face sur la rue Bienville, sur 83 pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles. Les améliorations comprennent une résidence en briques à trois étages ayant six chambres, une cuisine en briques à deux étages avec six chambres, waterworks, citerne, lieux d'aisance, etc. Cette propriété porte le numéro municipal 152 de la rue Bienville, achetée par feu R. Brugier de Pierre Gabriel Bertrand par acte passé devant T. Seghers, notaire, le 16 juillet 1839.
13° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le second district de cette ville dans l'îlet No 96, désigné par le numéro 4 sur le plan de J. A. D'Hémécourt, député voyer de ville, en date du 10 février 1879, borné par les rues Bourgogne, Remparts, Bienville et Douane, mesurant d'après le même plan 22 pieds 8 pouces de face sur la rue Bourgogne, sur 64 pieds 5 pouces et 4 lignes de profondeur entre lignes égales et parallèles. Les améliorations comprennent une résidence en briques à trois étages ayant six chambres, une cuisine en brique à deux étages avec quatre chambres, waterworks, latrine, etc. Cette propriété porte le numéro municipal 45 rue Bourgogne, achetée par feu R. Brugier de Pierre Gabriel Bertrand, par acte passé devant T. Seghers, notaire, le 16 juillet 1839.
14° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, dans l'îlet No 96, désigné par le No 5 d'après un plan de J. A. D'Hémécourt, député voyer de ville, en date du 10 février 1879, borné par les rues Bourgogne, Bienville, Douane et Remparts, mesurant suivant ledit plan, 21 pieds, 6 pouces et 2 lignes de face à la rue Bourgogne, sur 64 pieds 5 pouces et 4 lignes de profondeur entre lignes égales et parallèles. Les améliorations comprennent une résidence en briques à trois étages avec six chambres, une cuisine en briques à deux étages avec quatre chambres, waterworks, latrines, etc. Cette propriété porte le numéro municipal 43 rue Bourgogne. Achetée par feu R. Brugier de Pierre Gabriel Bertrand par acte passé devant T. Seghers, notaire, le 16 juillet 1839.
15° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le second district de cette ville, dans l'îlet No 111 désigné par la lettre X sur un plan de J. A. d'Hémécourt, député voyer de la ville en date du 10 février 1879, borné par les rues Remparts, Bayou, St Claude et Ursulines, mesurant ledit plan 23 pieds de face à la rue des Remparts sur 95 pieds 7 pouces de profondeur sur la ligne du côté de la rue Ursulines, sur la ligne du côté du Bayou et 95 pieds de profondeur sur la ligne de côté des Remparts et 22 pieds de large sur la ligne du fond. Les améliorations comprennent une maison en bois à un étage ayant quatre chambres et deux cabinets, une cuisine à deux étages ayant quatre chambres, waterworks, latrine, etc. Cette propriété porte le numéro municipal 269 rue des Remparts. Achetée par feu R. Brugier de Pierre Joseph Tricou, par acte passé devant T. Seghers, notaire, le 31 mai 1836.
16° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le second district de cette ville suivant plan de J. A. d'Hémécourt député voyer de ville, à la date du 10 février 1879 dans l'îlet borné par les rues Remparts, Bayou, St Claude et Ursulines, mesurant, suivant ledit plan, 32 pieds 10 pouces et 6 lignes de face à la rue des Remparts, 97 pieds 2 pouces de profondeur sur la ligne du côté de la rue des Ursulines, 95 pieds 7 pouces sur la ligne du côté du chemin du Bayou et 20 pieds 1 pouce et 4 lignes de largeur sur la ligne du fond. Les améliorations comprennent une maison en bois à un étage ayant trois chambres, deux cabinets, une cuisine à deux étages avec quatre chambres, hydrant, lieux d'aisance, etc. Cette propriété porte le numéro municipal 267 rue des Remparts. Elle a été achetée par M. R. Brugier de George Bergeris, syndic des créanciers de P. Perrier, par acte passé pardevant J. Mossy, notaire, le 15 avril 1841.
17° Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, dans le carré d'îlet No 30 désigné par la lettre N sur un plan de J. A. d'Hémécourt, daté du 10 février 1879. Le dit terrain est borné par les rues Bourbon, Royale Ste-Anne et Dumaine, et mesure d'après le dit plan 32 pieds de face rue Bourbon sur 96 pieds 9 pouces de profondeur entre lignes égales et parallèles. Les améliorations comprennent une maison de résidence en briques, à un étage, (presque neuve) ayant cinq chambres et un cabinet, une cuisine en briques, à un étage, avec trois chambres, hydrant, lieux d'aisance, citerne et gaz par tout. Cette propriété porte le numéro municipal 176 rue Bourbon. Elle a été achetée par M. R. Brugier de Olivier Bilbeau, par acte passé pardevant T. Guyol, notaire le 12 septembre 1850.
18° Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le second district de cette ville et dans l'îlet No 30 désigné par le No 1 sur un plan de J. A. D'Hémécourt, député voyer de la ville, daté du 10 février 1879. Le dit terrain est compris entre les rues Royale Bourbon, Dumaine et Ste-Anne, mesurant d'après le plan en question, 31 pieds 11 pouces 5 lignes 1/2 de face à la rue Royale, sur 128 pieds, 5 pouces de profondeur entre lignes égales et parallèles. Les améliorations comprennent une maison de résidence en briques à un étage (presque neuve) ayant 5 chambres, une cuisine en briques à deux étages, avec —— chambres, hydrant, citerne, lieux d'aisance et gaz partout. Cette propriété porte le numéro municipal 201 rue Royale. Elle a été achetée par R. Brugier de Clara Lazaretto, par acte passé pardevant Amédée Ducatel, notaire, le 5 novembre 1857. Cette propriété est vendue sujette à un bail expirant le 1er octobre 1879, à raison de $90 par mois.
19° Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville et dans le carré d'îlet désigné par le No 2 sur un plan de J. A. D'Hémécourt, député-voyer de la ville, daté du 10 février 1879, compris entre les rues Royale, Bourbon, Dumaine et Ste Anne, mesurant d'après ce plan, 31 pie's, 11 pouces 5 1/2 lignes de face rue Royale, sur 128 pieds, 5 pouces de profondeur entre lignes égales et parallèles. Les améliorations comprennent une maison de résidence en briques à un étage (presque neuve) ayant cinq chambres et un cabinet, une cuisine en briques à deux étages avec quatre chambres, hydrant, citerne, lieux d'aisances et gaz partout. Cette propriété porte le numéro 203 rue Royale. Elle a été achetée par M. R. Brugier de Clara Lazaretto par acte passé pardevant Amédée Ducatel, notaire, le 5 novembre 1857. La propriété est vendue sujette à un bail expirant le 1er octobre 1879, à raison de $90 par mois.
20° Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le second district de cette ville, désigné par la lettre Q, sur un plan de J. A. d'Hémécourt, député-voyer de la ville, daté du 10 février 1879, borné par les rues Douane, Bourbon, Canal et Dauphine, mesurant d'après ledit plan, 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face sur la rue de la Douane et 96 pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles. Les améliorations comprennent une maison de résidence en briques à trois étages, avec trois pièces au rez-de-chaussée et corridor sur le côté, quatre chambres avec cabinet au premier étage et deux [illegible] à deux étages attachées à la maison [illegible] chambres, porte-cochère, [illegible] cave, lieux d'aisance et le gaz partout. Cette propriété porte le numéro municipal 120 rue de la Douane, acheté par feu [illegible] de Louise Beauvais, veuve de Antoine [illegible], selon l'acte passé pardevant Théodore Guyol, notaire, le 22 janvier 1853. Cette propriété est vendue sujette à un bail au Dr Borde, expirant le 1er octobre 1879 au taux de $75 par mois.
21° Un certain lot de terre [illegible] bâtisses et améliorations qui s'y [illegible] Second District de cette ville, [illegible] désigné par la lettre R d'après [illegible] d'Hémécourt, député-voyer de [illegible] 10 février 1879, borné par les rues Douane, Dauphine et Bienville, [illegible] le dit plan, 29 pieds 3 pouces [illegible] Bourbon sur 75 pieds 9 pouces de [illegible] tre lignes égales et parallèles. Les [illegible] comprennent une maison en briques [illegible] ges avec mansarde, dont le rez-de-chaussée est occupé par Mme Rapho comme magasin de modes, quatre chambres aux étages supérieurs avec un grand corridor au rez de chaussée, cuisine en briques à deux étages, waterworks, cave lieux d'aisance. Cette propriété porte le numéro municipal 29 rue Bourbon, achetée par le défunt R. Brugier du shérif de la paroisse d'Orléans dans l'affaire No 19605 du dossier de la Troisième Cour de District le 21 octobre 1865, registre C. O., livre 88, folio 654. Cette propriété est vendue sujette à un bail expirant le 1er octobre 1879 au taux de $70 par mois.
22° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Second District de cette ville, désigné par la lettre L selon un plan de J. A. d'Hémécourt, député-voyer de la ville en date du 10 février 1879, dans l'îlet borné par les rues Toulouse, St-Louis, Chartres et Peters (anciennement Levée), mesurant, selon le dit [illegible] pieds 4 pouces et 2 lignes de face à la [illegible], sur une profondeur de 67 pieds 4 [illegible] lignes égales et parallèles. Les [illegible] comprennent un magasin en briques [illegible] étages, bâtisse en briques à deux étages [illegible] avec 4 chambres. Cette propriété porte [illegible] numéro municipal No 7 rue St-Louis, achetée [illegible] R. Brugier de J. C. Delda de Pou[illegible] passé pardevant H. B. Cenas, [illegible] mai 1855.
23° Un certain [illegible] ensemble avec les bâtisses et améliorations [illegible] trouvent, situé dans le second district de [illegible] cette ville, dans l'îlet No 94 désigné par [illegible] d'après un plan de J. A. d'Hémécourt [illegible] voyer de la ville, en date du 10 février [illegible] par les rues Dauphine, Canal [illegible] Douane, mesurant selon le dit plan [illegible] pouces 4 lignes de face à la rue [illegible] sur une profondeur de 127 pieds [illegible] lignes égales et parallèles. Les améliorations comprennent une [illegible] résidence en briques à trois étages, [illegible] rez-de-chaussée [illegible], cuisine en briques à [illegible] une maison à cinq chambres [illegible]. Cette propriété porte le

numéro municipal 15 rue Dauphine achetée par le défunt R. Brugier de la succession S. W. Fisk, selon acte daté du 27 juin 1866 par devant M. Grimon, notaire. Cette propriété est vendue sujette à un bail expirant le 30 septembre 1879, au taux de $125 par mois.
24° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le second district de cette ville désigné par la lettre P sur un plan de J. A. D'Hémécourt, député voyer de la ville, en date du 10 février 1879, borné par les rues Decatur, Douane, Bienville et Chartres, conformément auquel plan le dit lot mesure 25 pieds 3 pouces de face à la rue Decatur, 215 pieds 4 pouces et 2 lignes de profondeur sur la ligne du côté de la rue Bienville, 215 pieds 3 pouces sur l'autre ligne latérale, et 25 pieds 3 pouces de largeur sur la ligne du fond. Les améliorations comprennent le magnifique magasin en briques à deux étages, avec un entrepôt en briques à deux étages dans le fond, water work, cave, etc., maintenant occupé par Lucien Deléry, importateur d'eaux de vie et de vins de France. Cette propriété porte le numéro municipal 43 rue Decatur; elle a été achetée par le feu R. Brugier de Jean Marie Celeste Marigny, veuve de François Enoul de Livaudais par acte passé devant Joseph Cuvillier, notaire le 25 juin 1866. Cette propriété est vendue sujette à un bail expirant le 1er janvier 1880 à raison de $75 par mois.
25° Un certain lot de terre avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent situé dans le premier district de cette ville, désigné par la lettre K, sur un plan de J. A. d'Hémécourt, député voyer de la ville, en date du 10 février 1879, borné par les rues Magazine, Poydras, Lafayette et Camp, conformément auquel plan le dit lot mesure 29 pieds 5 pouces de face à la rue Magazine sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur, entre lignes égales et parallèles. Les améliorations comprennent le magnifique magasin en briques à trois étages, avec un entrepôt en briques à deux étages dans le fond, maintenant occupé par MM. Voss Brothers. Cette propriété porte le numéro municipal 81 rue Magazine. Elle a été achetée par feu R. Brugier de Mme Antonia E. Seaman, femme de John R. Owing, Julia E. Seaman, feu une de David R. Powell, et Henry D. Seaman, par acte passé devant Félix Grima, notaire, le 2 mai 1874. Cette propriété est vendue sujette à un bail qui expirera le 1er novembre 1879, au prix de $100 par mois.
CONDITIONS.—Un tiers comptant et le reste à un crédit de 1 et 2 ans, en billets portant 8 pour cent d'intérêt l'an, de la date de la vente jusqu'à parfait paiement, divisés en coupons selon le nombre et le désir des héritiers et de la veuve. Les dits billets devront être garantis par le privilège du vendeur et hypothèque spéciale sur les propriétés vendues, et les édifices et les améliorations devront être assurés pour un montant couvrant les dits billets. Les polices d'assurance seront transférées au vendeur. Il y aura aussi la garantie ordinaire de 5 pour cent pour payer les honoraires d'avocat dans le cas où il y aurait lieu de poursuivre judiciairement pour le paiement des billets, ainsi que toutes les autres clauses nécessaires. Les acquéreurs seront requis de faire un dépôt de dix pour cent sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.
Actes de vente pardevant Félix Grima, notaire, aux frais des acquéreurs. 1ermars—

ACTIONS. ACTIONS. ACTIONS.
Forestier Brugier et autres vs. Dame Vve Sophie Brugier et autres.
Vente pour effectuer un partage. No 41,000.
Deuxième Cour de District, paroisse d'Orléans.

PAR PLACIDE J. SPEAR, encanteur, Bureaux, No 46 de la rue Royale—MERCREDI, 12 mars 1879, à midi, seront vendues à l'enchère publique, à la Bourse des Marchands et des Encanteurs, rue Royale, entre Canal et Douane, en vertu d'un décret rendu le 21 février 1879 et signé le 28 du même mois par l'Honorable A. L. Tissot, juge de la Deuxième Cour de District de la paroisse d'Orléans, dans l'affaire en question, les actions ci-après décrites, savoir:
25 actions sur le capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane.
30 actions sur le capital de la Compagnie du Gaz de la Nlle-Orléans.
55 actions sur le capital de la Compagnie du chemin de fer de la Nlle-Orléans.
5 actions sur le capital de la Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nlle-Orléans.
15 actions sur le capital de l'Association d'Assurance de la Nlle-Orléans.
Conditions—Comptant au moment de l'adjudication et avant le transfert. 1ermars—

Pour cause de départ.
La maison en briques à trois étages, No. 154 rue du Bassin, faisant face au Vieux Bassin.

PAR PLACIDE J. SPEAR, encanteur. Bureau 46 rue Royale—SAMEDI 1er mars 1879, à midi, il sera vendu à la BOURSE DES NÉGOCIANTS ET ENCANTEURS rue Royale, entre Douane et Canal, pour cause de départ:
Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le second district de cette ville désigné par le No 23, dans l'îlet borné par les rues Bassin, Rempart, Toulouse et St-Pierre, mesurant 20 pieds de face à la rue du Bassin sur 90 pieds de profondeur. Cette propriété porte le numéro municipal 154, rue Bassin.
Termes et conditions.—Moitié comptant, le reste à un crédit de un an en billets portant hypothèque spéciale et privilège du vendeur, 8 pour cent d'intérêt du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, la clause de 5 pour cent pour honoraire d'avocat, en cas de poursuites judiciaires pour recouvrer le paiement du dit billet ou une partie du billet, assurance par l'acquéreur transférée de la police au détenteur du billet et toutes les autres clauses habituelles. Les acquéreurs devront assumer le paiement des taxes dues et exigibles en 1879 en sus du prix d'adjudication et faire un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication au moment de la vente.
Acte de vente par devant Eusèbe Bouny, notaire, aux frais des acquéreurs. 23 fév—

ANNONCE JUDICIAIRE.
Propriétés vacantes, de valeur et améliorées, dans le Second et Troisième Districts, au coin des rues Ste-Anne et Bourbon, rue des Grands-Hommes, entre St-Ferdinand et Cotton Press.
Trois grands terrains vacants, touchant à la Presse à Coton de la Levée, dans la rue des Grands-Hommes, entre St-Ferdinand et Cotton Press.
Vve T. Fagot et als. vs. Jas. Du Gardin St-Alexandre et als. No 9473.
Cinquième Cour de District de la Paroisse d'Orléans.

PAR PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureaux 46 rue Royale—SAMEDI, 8 mars 1879, à midi, il sera vendu à l'encan, à la BOURSE D'ENCAN DES NÉGOCIANTS ET ENCANTEURS, rue Royale, entre celles Canal et Douane, en vertu d'un jugement rendu le 28 janvier 1879 et signé le 1er février 1879 par l'Honorable W. H. Rogers, juge de la Cinquième Cour de District de la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, les propriétés ci-dessous décrites, à savoir:
1° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Second District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Ste-Anne, Dumaine, Royale et Bourbon, formant le coin des rues Bourbon et Ste-Anne et mesurant selon le plan de Arthur De Armas, voyer et ingénieur civil, en date du 22 octobre 1878, 37 pieds 2 pouces et 3 lignes de face à la rue Ste-Anne sur une profondeur et largeur de 64 pieds 6 pouces à 6 lignes à la rue Bourbon.
2° Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de cette ville, désignés par la lettre A d'après le plan de Arthur De Armas, voyer et ingénieur civil, en date du 22 octobre 1878, dans l'îlet borné par les rues des Grands Hommes, Craps ou Bourgogne, St Ferdinand et Cotton Press, et mesurant ensemble 60 pieds de face à la rue des Grands Hommes ou Dauphine, sur 164 pieds 8 pouces et 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles.
Les améliorations consistent en une magnifique maison de résidence élevée de terre et retirée de la rue, avant une galerie devant, un grand corridor au centre, deux larges chambres de chaque côté du corridor, grande salle à manger à l'arrière, deux grands cabinets, grande chambre aux mansardes, cuisine, dépendances, cave, jardin, etc.
3. Trois certains lots de terre qui se touchent, situés dans le troisième district de cette ville, désignés par les lettres B. C. D. d'après le plan de Arthur De Armas, voyer et ingénieur civil, en date du 22 octobre 1878, dans l'îlet borné par les rues des Grands Hommes, Craps, St-Ferdinand et Cotton Press, et mesurant chacun 30 pieds de face à la rue des Grands Hommes sur 164 pieds 8 pouces et 6 lignes entre lignes parallèles.
Termes et conditions.—Moitié comptant, le reste en deux paiements égaux à un et deux ans de crédit pour billets portant hypothèque spéciale et privilège de vendeur, avec huit pour cent d'intérêt par an du jour de la vente à parfait paiement (devant être divisés en coupons si on le désire) la clause de 5 pour cent pour honoraires d'avocats en cas de poursuite judiciaire pour recouvrer le paiement d'une partie ou de la totalité des billets. Les bâtisses devront être assurées par l'acquéreur et les polices transférées aux détenteurs des dits billets (assurées dans l'association d'assurance de la Nouvelle-Orléans), les acquéreurs devant assumer en sus du prix d'adjudication, le paiement des taxes de ville et d'Etat de 1878 et 1879, payables et exigibles en ces années, et seront requis de faire un dépôt de 10 pour cent sur le montant de l'adjudication au moment de la vente. Actes de vente pardevant A. J. Villeré, notaire, aux frais des acquéreurs.
5 fév—5, 12, 19, 26, mars 5, 8.

PAR S. GUINAULT.
Vente pour cause de maladie.
VACHERIE.

PAR S. GUINAULT, encanteur—Bureau Passage de la Bourse et Bienville. SAMEDI, 1er mars 1879, il sera vendu à midi, à l'encoignure des rues Aurélie et Dupré, près du Fair Grounds à l'écurie de M. Lacoste:
17 belles [illegible] de race anglaise [illegible]
Conditions: Comptant
27 fév—

VENTE POSITIVE D'UNE PROPRIÉTÉ [illegible] MADISON, PRÈS DU [illegible] FRANÇAIS.
[illegible] Bureau, [illegible] SAMEDI, [illegible] ANTS ET [illegible]
[illegible] à deux [illegible] rues [illegible] Peters [illegible] maison [illegible]
Les deux lots mesurent ensemble 41 pieds 6 pouces de face à la rue Madison sur 65 pieds 8 pouces de profondeur. Vendu conformément au plan déposé à la susdite Bourse.
Conditions.—Un tiers comptant et la balance à un et deux ans de crédit en billets portant hypothèque avec 8 pour cent d'intérêt par an de la date, avec toutes les clauses pénales d'usage, transfert de police et honoraires d'avocat à raison de 5 pour cent.
Acte de vente pardevant John Lavanche, notaire, aux frais de l'acquéreur. 27fév—

BAUME PECTORAL AUX NAVETS INDIENS.

Le Baume pectoral aux navets indiens guérit complètement les rhumes les plus opiniâtres, les bronchites, les catarrhes, les phthisies au début, les suffocations, les oppressions, les spasmes nerveux qui accompagnent les quintes, les maux de gorge et généralement toutes les inflammations des voies respiratoires. Il procure le calme, facilite l'expectoration, arrête les crachements de sang et calme les accès [illegible] dans la coqueluche, qu'il [illegible] remarquable. Prépar[illegible]
R. LAPL[illegible]
23 et 25 rue des [illegible]
Et dans les principales [illegible] la campagne.

VENTES A L'ENCAN.

PAR D. E. MORPHY & SON.

Blé, Blé, Blé.

PAR D. E. MORPHY & SON—D. E. Morphy, Encanteur.—Pour le compte de qui il appartiendra, il sera vendu SAMEDI, 1er mars 1879, à 11 heures A. M., sur la levée au pied de la rue Lafayette 1,700 boisseaux blé ex Barge Frank. Conditions comptant.
28 mars—

PAR C. E. GIRARDEY.

Bonnes résidences de famille et placements avantageux.
Magasins, maisons de résidence à un et deux étages, à des conditions faciles.

PAR C. E. GIRARDEY, Encanteur.—Bureaux No. 31 de la rue du Camp.—SAMEDI, 15 mars 1879, à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, il sera vendu à l'encan les propriétés ci-après décrites, savoir:
1° La maison en bois confortable à 2 étages avec le lot de terre désigné par le No 269 rue de la Commune, dans l'îlet borné par les rues Commune, Gasquet, Liberty et Franklin. La propriété est fort bien disposée, avec terrain pour jardin, écurie et animaux, et offre de grands avantages à ceux qui désirent une résidence dans un quartier central et près du centre des affaires.
2° Le joli cottage simple en bois, dans l'îlet borné par les rues Gasquet, Palmyre, Dorgenois et Rocheblave, contenant 3 chambres, cave, etc.
3° La jolie maison de résidence double en briques à un étage avec mansarde, solidement construite, formant le coin nord-ouest des rues Bienville et Franklin, dans l'îlet borné par les rues Bienville, Conti, Franklin et Marais, renfermant 4 chambres dans chaque corps de logis, ainsi qu'une cuisine double détachée, en briques à deux étages. L'encoignure est très convenable comme emplacement d'affaires.
4° La maison de résidence double en briques désignée par les Nos 153 et 155 rue St Louis, dans l'îlet borné par les rues St Louis, Toulouse, Remparts et Bourgogne. Cet emplacement est excellent à cause de sa proximité du centre des affaires, des églises, des écoles, des marchés et des lieux d'amusement.
5° La maison double en briques à un étage avec mansarde, désignée par les Nos 59 et 61 rue Tréme dans l'îlet borné par les rues Tréme, Marais, Bienville et Conti, renfermant 8 chambres, cuisine à chaque corps de logis.
6° La jolie maison de résidence double en bois à un étage avec mansarde, désignée par les Nos. 227 et 229 rue Robertson, dans l'îlet borné par les rues Robertson, Claiborne, St-Philippe et Ursulines.
Pour les dimensions des terrains, voir les plans et tous les autres détails à la vente.
Conditions.—Un quart ou plus comptant, au gré des acquéreurs, et le reste à un, deux et trois ans de crédit, en billets garantis spécialement par hypothèque et le lien du vendeur, portant toutes les clauses ordinaires de 8 0/0 l'an d'intérêt, 5 0/0 d'honoraire d'avocat et le transfert de police d'assurance. Les acquéreurs devront assumer le paiement des taxes dues et exigibles en 1879, en sus du prix d'adjudication.
Acte de vente aux frais des acquéreurs, pardevant Théo. Guyol, notaire.
1mars—1,2,8 à la vente

Jolis Cottages dans le Second District.

PAR C. E. GIRARDEY, encanteur—Bureaux, No 31 de la rue du Camp.—SAMEDI, 8 mars 1879, à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, il sera vendu positivement à l'encan—
1° Le joli cottage en bois désigné par le No 267 rue St-Philippe, dans l'îlet borné par les rues St-Philippe, Ursulines, Derbigny et Roman, et à un îlet de l'Eglise Ste-Anne.
2° La jolie résidence-cottage en bois, désignée par le No 201 de la rue Villeré, dans l'îlet borné par les rues Villeré, Robertson, Dumaine et St-Philippe. Cette propriété est située dans un quartier respectable, près du Marché Tréme.
Conditions—Un tiers ou plus comptant et le reste à 1 an ou 1 et 2 ans de crédit, en billets garantis spécialement par hypothèque et le privilège du vendeur, portant toutes les clauses ordinaires de huit pour cent d'intérêt l'an, cinq pour cent d'honoraires d'avocat et transfert de police d'assurance. L'acquéreur assumera le paiement des taxes dues et exigibles en 1879, en sus du montant de l'adjudication.
Acte de vente pardevant Théo. Guyol, notaire, aux frais de l'acquéreur.
23fév—23fév 1mars jusq à la vente

Charmante résidence cottage formant le coin des rues Ursulines et Roman dans un des plus jolis voisinages du 2d district.

PAR C. E. GIRARDEY, encanteur—Bureau 31 rue du Camp—SAMEDI, 1er mars 1879, à midi à la Bourse d'encan St-Charles, il sera positivement vendu à l'encan pour le compte du propriétaire absent.
La jolie maison de résidence (cottage) en bois, à double corps de logis, connue par les Nos 297 et 297 1/2 rue des Ursulines, dans l'îlet borné par les rues Ursulines, Hôpital, Roman et Prieur, formant le coin nord-ouest des rues Ursulines et Roman, mesurant 32 pieds de face à la rue des Ursulines sur 105 pieds de profondeur. Les édifices sont bien finis et en bon état. Les trottoirs sont très larges et plantés de beaux arbres donnant beaucoup d'ombrage.
L'emplacement de cette propriété est un des plus beaux de cette belle avenue pour résidence. Elle est louée par deux familles au taux de $15 et 17 dollars à $15 par mois, on peut se rendre aux affaires par les lignes principales des chars de ville du 2nd District. Comme résidence cette propriété a une valeur très avantageuse.
Conditions—Moitié ou un tiers comptant au gré de l'acquéreur, et le reste à 1 et 2 ans de crédit en billets spécialement garantis par hypothèque et portant toutes les clauses habituelles de 8 pour cent par an d'intérêt, 5 pour cent honoraires d'avocat, transfert de la police d'assurance. L'acquéreur devant assumer le paiement des taxes dues et exigibles en 1879 en sus du prix d'adjudication.
Acte de vente pardevant Théo. Guyol, notaire, aux frais des acquéreurs.
16fév—16,22 au 1er mars.

Le magasin en briques à 4 étages, No 28 de la rue de Chartres, près Canal.
Un placement de choix, et un emplacement populaire pour affaires.
Vente positive pour effectuer un partage.

PAR C. E. GIRARDEY, Encanteur.—Bureaux, No. 31 de la rue du Camp, SAMEDI, 15 mars 1879, à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, il sera positivement vendu, à l'encan, avec le consentement des parties, pour effectuer un partage.—
Le magasin en briques à 4 étages, solidement construit, et situé au centre de la rue No 28 rue de Chartres, dans l'îlet borné par les rues Canal, Douane, Chartres et Decatur. Le lot mesure 22 pieds 1 pouce de face à la rue de Chartres, sur 85 pieds 3 pouces 3 lignes de profondeur entre lignes parallèles. L'établissement est occupé et populaire par MM. Neyrey & Poitou au prix de fabrique de MM. Neyrey & Poitou jusqu'au 30 septembre 1879 à raison de $900 par an.
La proximité de la rue du Canal fait du magasin un emplacement excellent propre au commerce en gros ou en détail. On ne saurait trouver une meilleure location pour affaires, ni faire un placement de fonds plus avantageux.
CONDITIONS.—Un tiers ou plus comptant au gré des acquéreurs, le reste à un et deux ans de crédit, en billets garantis spécialement par hypothèque et le privilège du vendeur, avec les clauses habituelles de huit pour cent par an d'intérêt du jour de la vente à parfait paiement. Les billets devront être subdivisés pour satisfaire les parties concernées. Les clauses habituelles concernant le paiement des honoraires d'avocat en cas de poursuites judiciaires pour le paiement des billets, l'acquéreur devant assumer le paiement des taxes dues et exigibles en 1879 en sus du prix d'adjudication.
Acte de vente pardevant N. B. Trist, notaire, aux frais des acquéreurs.
15fév—15, 16, 22 au jr.

Propriété de valeur rue du Canal et terrains pour bâtir dans les rues Bienville et Douane.

PAR C. E. GIRARDEY, Encanteur.—Bureau rue du Camp No 31—SAMEDI 1er mars 1879, à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, il sera positivement vendu, à l'encan, les propriétés bien situées et augmentant en valeur, ci-dessous décrites:
1° Sept lots de terre, de choix, situés dans le 1er district, dans l'îlet borné par les rues Canal, Garquet, Broad et Dorgenois, désignés par les Nos. 1 à 7 inclusivement. Ils forment le coin nord est des rues Canal et Broad.
2° Le lot pour bâtir, dans le même îlet, désigné par le No. 11, qui fait face à la rue Broad.
3° Vingt-cinq lots pour bâtir, comprenant l'îlet entier borné par les rues Canal, Douane, Rendon et Lopez.
4° Cinq lots contigus, dans l'îlet borné par les rues Bienville, Douane, Rocheblave et Dorgenois, avec façades sur la rue Bienville.
Voyez les plans à la vente pour les dimensions.
Conditions.—Un tiers ou plus comptant, au gré des acquéreurs, le reste à un crédit de 1 à 2 ans en billets spécialement garantis par hypothèque et privilège de vendeur, portant les clauses habituelles de 8 pour cent d'intérêt par an, 5 pour cent honoraires d'avocat, les acquéreurs devant assumer le paiement des taxes dues et exigibles en 1879 en sus du prix d'adjudication.
Acte de vente aux frais des acquéreurs par devant Théo. Guyol, not. pub.
9 fév—15, 16, 25 au 1er mars.

Maison en bois à double logis, élégante et confortable, formant l'angle sud-est des rues St Claude et St Antoine.

PAR C. E. GIRARDEY, encanteur.—Bureaux, No. 31, de la rue du Camp — SAMEDI, 1er mars 1879, à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, il sera vendu positivement à l'encan, le cottage en bois à un étage, avec mansarde, à double corps de logis formant une résidence élégante et agréable, situé à l'angle sud-est des rues St Antoine et St Claude, dans l'îlet borné par les rues St Claude, St Antoine, Columbus et Rampart.
La propriété est également convenable comme emplacement d'affaires. Le voisinage est tranquille et respectable, le quartier est bien bâti et la propriété est à deux îlets du chemin de fer de la rue de l'Esplanade, des églises, des marchés et des écoles.
Conditions—Moitié comptant et le reste à un crédit de 12 mois, en billets garantis spécialement par hypothèque et le privilège du vendeur, portant toutes les clauses habituelles de 8 0/0 d'intérêt l'an, de 5 0/0 pour honoraires d'avocat, avec transfert de police d'assurances, l'acquéreur devant assumer le paiement des taxes dues et exigibles en 1879 en sus du prix d'adjudication.
Acte de vente par devant O. Drouet, notaire aux frais de l'acquéreur. 16 fév

Pour compte de propriétaires absents.
Les deux magasins et résidences en briques à 3 étages, Nos. 176 et 178 rue de la Douane, Remparts et Bourgogne.

PAR C. E. GIRARDEY, Encanteur—Bureaux No 31 de la rue du Camp, SAMEDI, 1er mars 1879, à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, il sera vendu positivement à l'encan, pour compte de propriétaires absents—
LES DEUX MAGASINS ET RÉSIDENCES EN BRIQUES à 3 étages, solidement construits, et situés dans un quartier central, désignés par les Nos 176 et 178 rue de la Douane, dans l'îlet borné par les rues Douane, Canal, Remparts et Bourgogne. Avec des réparations convenables ces propriétés peuvent donner un bon revenu, à cause de leur proximité du centre des affaires et des lieux d'amusement.
Elles sont louées au taux de $600 par an. Ce serait un placement de premier ordre pour un capitaliste entreprenant. Voir le plan le jour de la vente pour les détails.
Conditions: Un tiers ou davantage comptant au choix des acquéreurs et le reste à 1, 2 et 3 ans de crédit en billets garantis spécialement par hypothèque, le privilège du vendeur avec toutes les clauses habituelles de 8 0/0 par an d'intérêt, 5 0/0 d'honoraires d'avocat, et transfert de la police d'assurances.
Les acquéreurs devront assumer le paiement des taxes dues et exigibles en 1879, en sus du prix d'adjudication.
Acte de vente par devant F. Grima, notaire, aux frais des acquéreurs.
9fév—9,15,16,25, jusq. vente.

Pension privée.
MADAME VEUVE AMÉDÉE GRANGER [illegible]